

## Double inscription :

100€ (tarif non dégressif)

L'Assemblée Générale du Corsica Guns Club, a décidé d'autoriser au maximum 10 tireurs au fusil.

Ces tireurs devront se conformer au règlement du Corsica Guns Club

A savoir que les séances de tir aux doubles inscrits se dérouleront le samedi matin et après midi.

Seulement en présence d'un membre accrédité du club (Voir annexe règlement Pas de Tir)

Il reste, bien entendu pour ces personnes que les tireurs du Corsica Guns Club restent prioritaires au pas de tir.

Les doubles inscrits devront être munis de leurs cibles, agrafeuse et bouches trous.

Il est formellement interdit aux doubles inscrits comme aux adhérents du club de tirer sur tout autres objet, autre que les cibles dédiées à cet effet.

A leur départ, ils devront laisser le **pas de tir propre**.

Tout manquement à ses règles entrainera la radiation de la double inscription sans remboursement (si un dégât est causé par un tir (cela peut arriver), les tireurs devront en faire part au responsable du pas de tir)

Les tireurs devront être à jour de leur cotisation dans leur club d'origine (Présentation de la licence à jour à la demande de la double inscription).

CORSICA GUNS CLUB  
SECRETARIAT  
55. Rue FESCH  
20000 AJACCIO

### **Demande de double inscription**

Nom :

Prénoms :

Adresse :

N° de licence :

Club d'origine :

**La demande de double inscription implique l'acceptation du règlement joint à la demande**

Date  
Signature (obligatoire)